

Avis de convocation

Assemblée générale
annuelle virtuelle

Jeudi 27 mars 2025 à 11 h

Aller loin, avec vous



23176F (02-2025)

 **Desjardins**
Capital régional
et coopératif

Message du président

Bernard Bolduc, B.A.A. Finance, IAS.A
Président du conseil d'administration



Chers actionnaires, Chères actionnaires,

Le 27 mars prochain, vous êtes conviés à la 24^e assemblée générale annuelle de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD). Par sa webdiffusion, cette assemblée sera accessible aux 110 000 actionnaires qui proviennent des quatre coins de la province.

Durant cet événement, vous prendrez connaissance des résultats financiers de l'exercice 2024 et du bilan des activités. Vous pourrez également poser vos questions et exercer votre droit de vote, notamment pour élire les personnes qui apporteront la meilleure complémentarité d'expertise au conseil d'administration et ratifier le Règlement 2025-1. Ce règlement a pour but de mettre à jour les critères de qualification des administrateurs et administratrices ainsi que les règles de tutelle et de curatelle pour faire suite à certains changements législatifs.

Au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, CRCD a annoncé un rendement annuel de

6,0 %, portant le prix de l'action à 18,64 \$. À cette date, 2 234 M\$ étaient engagés par l'écosystème de CRCD pour appuyer 727 entreprises, coopératives et fonds évoluant dans divers secteurs d'activité et issus de partout au Québec. Dans un contexte socioéconomique et géopolitique toujours incertain, l'accompagnement offert aux entrepreneurs demeure crucial.

Ensemble par la force de notre actionnariat, nous investissons notre capital collectif au sein d'entreprises québécoises pour stimuler la création de richesse pour toutes les régions et les générations futures. Aller loin, avec vous, signifie que CRCD soit un investisseur performant agissant comme un catalyseur de productivité et de croissance durable au bénéfice des entreprises d'ici.

En espérant vous compter parmi nous pour notre rendez-vous annuel, nous tenons à vous remercier de votre engagement et de votre confiance.



Avis de convocation

Nous vous convions à la webdiffusion de la 24^e assemblée générale annuelle des actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) en direct sur capitalregional.com/AGA, le jeudi 27 mars 2025 à 11 h.

Aux fins suivantes :

1. Élire trois administrateurs ou administratrices.
2. Recevoir les états financiers individuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.
3. Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant.
4. Ratifier le Règlement 2025-1 modifiant le Règlement intérieur de CRCD.
5. Examiner toute autre question dont l'assemblée pourrait être dûment saisie.

Le présent document contient notamment le sommaire des états financiers au 31 décembre 2024 et le Règlement 2025-1.

Par ordre du conseil d'administration,

Jean-Guy Sénécal, FCPA

Secrétaire du conseil d'administration
Montréal, le 13 février 2025

Information

Le présent avis de convocation est transmis à toutes les personnes inscrites aux registres de CRCD qui détiennent au moins une action ordinaire entière et entièrement payée à la clôture des registres, le 11 février 2025. Ces personnes sont habilitées à exercer leur droit de vote, personnellement ou par fondé de pouvoir, dans la mesure où leur procuration aura été enregistrée tel qu'il est déterminé ci-après. En cas de scrutin, elles ont droit à un vote pour chaque action ainsi détenue.

Assemblée virtuelle et vote en direct

Les actionnaires pourront voter en ligne durant l'assemblée, étant donné que celle-ci se déroulera uniquement en mode virtuel. Comme aucun lieu physique n'est désigné, aucun actionnaire ne pourra se rendre sur place pour voter ou assister à l'assemblée. Un actionnaire qui souhaite assister à l'assemblée peut tout de même voter avant celle-ci, de la manière ci-décrite. Dans ce cas, il n'aura qu'à s'abstenir de voter lors de l'assemblée, à moins qu'il ne souhaite modifier son vote.

Vote par procuration avant l'assemblée

Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'assemblée peuvent voter par procuration avant celle-ci, par Internet, par téléphone ou par la poste. La procédure à suivre se trouve sur le formulaire de procuration reçu par la poste ou dans le courriel transmis par le scrutateur, Computershare, selon la préférence de communication de l'actionnaire. Si un actionnaire vote par procuration, celle-ci devra avoir été reçue et enregistrée par Computershare **avant le mardi 25 mars 2025 à 13 h**, à défaut de quoi elle sera rejetée. L'actionnaire qui a accordé une procuration peut la révoquer en expédiant un avis écrit à cet effet à Computershare en respectant les mêmes délais.



Nomination d'un fondé de pouvoir

Les actionnaires qui votent par procuration peuvent désigner un fondé de pouvoir de leur choix pour qu'il exerce leur droit de vote pendant l'assemblée. Cette personne n'est pas tenue d'être un actionnaire, mais elle devra assister à l'assemblée virtuelle en direct pour faire valoir les instructions de vote de l'actionnaire. Tous les détails se trouvent sur le formulaire de procuration papier ou électronique.

Si un actionnaire est nommé fondé de pouvoir, Computershare le contactera par courriel afin de lui fournir un nouveau numéro de contrôle regroupant ses droits de vote personnel, le cas échéant, et ceux pour lesquels il a été nommé fondé de pouvoir. Ce nouveau numéro de contrôle devra être utilisé pour participer à l'assemblée.

Présence et participation à l'assemblée

Les actionnaires ou leur fondé de pouvoir souhaitant participer à l'assemblée virtuelle pourront voter en ligne et poser leurs questions en temps réel.

Pour participer à l'assemblée, les actionnaires ou leur fondé de pouvoir devront se rendre sur le site capitalregional.com/AGA et sélectionner le lien pour se connecter à l'assemblée en direct. Ils seront alors redirigés vers le site Internet de notre partenaire. Il sera possible de se connecter à compter de 10 h 45, soit 15 minutes avant le début de l'assemblée, le jeudi 27 mars 2025 à 11 h.

Les actionnaires (qui agissent en leur nom personnel uniquement, c'est-à-dire n'ayant pas été désigné comme fondé de pouvoir par un autre actionnaire) devront cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle ». Ils devront ensuite inscrire le numéro de contrôle unique se trouvant au bas de leur formulaire de procuration ou dans le courriel transmis par le scrutateur, puis entrer le mot de passe **CRCD2025** (sensible à la casse).

Les fondés de pouvoir devront cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle » et inscrire le numéro de contrôle ayant été préalablement reçu par courriel de la part de Computershare ainsi que le mot de passe **CRCD2025** (sensible à la casse).

Les invités n'ayant pas de numéro de contrôle pourront assister à l'assemblée en cliquant sur « Je suis un invité » et en remplissant le formulaire d'inscription. Les invités n'auront toutefois pas la possibilité de voter ou de poser de question à l'assemblée.

Nomination et rémunération de l'auditeur indépendant

Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires doivent nommer l'auditeur indépendant de CRCD qui sera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération. Actuellement, l'auditeur indépendant de CRCD est la firme PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., société de comptables professionnels agréés.

Convention de gestion

Au terme d'une convention intervenue entre les parties,



CRCD a mandaté Gestion Desjardins Capital inc. (Desjardins Capital), établi au 2, Complexe Desjardins, bureau 1717, Montréal (Québec) H5B 1B8, pour lui rendre tous les services nécessaires à sa gestion et à son exploitation, en plus de mettre à sa disposition tout le personnel et les outils nécessaires à cette fin.

En date du 13 février 2025, les principaux dirigeants de Desjardins Capital, filiale à part entière de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, sont :

- Nathalie Bernard, cheffe de l'exploitation, membre du comité de direction et résidant à Laval
- Marie-Andrée Alain, cheffe de la conformité et résidant à Lévis
- Alexandre Mailhot, chef de la direction financière et résidant à Montréal
- Hélène Bernatchez, membre du comité de direction et résidant à Québec
- Catherine Lalonde, membre du comité de direction et résidant à Longueuil
- Maude Lemieux, membre du comité de direction et résidant à Saint-Augustin-de-Desmaures
- Marisol Quirion, membre du comité de direction et résidant à Lévis
- Pierre Tessier, membre du comité de direction et résidant à Pont-Rouge

Les membres du conseil d'administration de Desjardins Capital, gestionnaire de CRCD, sont :

- Jean-Yves Bourgeois, président et résidant à Saint-Bruno-de-Montarville
- Antoine Avril, vice-président et résidant à Montréal
- Nicolas Richard, administrateur et résidant à Montréal



Pour l'exercice financier 2024, CRCD a versé à Desjardins Capital des frais de gestion équivalant à un taux maximum de 1,75 % de la valeur moyenne annuelle des actifs de CRCD, déduction faite de tout passif relatif aux investissements à impact économique québécois et aux autres investissements. Un ajustement aux frais de gestion est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de CRCD dans d'autres fonds d'investissement, que ceux-ci soient dans le portefeuille d'investissements à impact économique québécois ou dans celui des autres investissements.

Rémunération des administrateurs et des membres externes de comités

Les administrateurs ont droit à une indemnité annuelle de 20 000 \$, alors que l'indemnité annuelle versée au président du conseil d'administration est de 70 000 \$. Cette rémunération couvre notamment ses fonctions d'administrateur, de président, de membre, d'observateur et de personne-ressource d'un comité ainsi que de représentant de CRCD aux assemblées et aux comités des sociétés en commandite dont CRCD est commanditaire. Chaque président de comités créés par le conseil d'administration reçoit une indemnité annuelle supplémentaire allant de 12 000 \$ à 19 000 \$ à l'exception du président du comité d'investissement Capital de développement, qui reçoit une indemnité de 38 000 \$ compte tenu de la charge de travail de ce comité.

Une indemnité annuelle unique allant de 6 000 \$ à 12 000 \$ est également versée aux administrateurs qui sont membres de comités. Pour le comité d'investissement Capital de développement, cette indemnité est fixée à 30 000 \$. Seuls les membres externes de comités reçoivent une allocation de présence, en plus d'une indemnité annuelle allant de 7 000 \$ à 12 000 \$. L'allocation de présence pour les réunions du comité d'évaluation de portefeuilles est de 1 200 \$, de 1 000 \$ pour les réunions du comité de gestion des actifs financiers et de 750 \$ pour les réunions d'un comité d'investissement.

En ce qui a trait à l'administrateur Relations avec le Mouvement Desjardins, une rémunération fixe annuelle de 60 000 \$ lui est versée. Cette rémunération couvre notamment ses fonctions d'administrateur, de membre et de personne-ressource d'un comité ainsi que de représentant de CRCD aux assemblées et comités des sociétés en commandite dont CRCD est commanditaire. Dans le cas où il assume la présidence d'un comité dont il n'est pas président d'office, une indemnité annuelle supplémentaire équivalant à la différence entre l'indemnité annuelle prévue du président de ce comité et l'indemnité annuelle d'un administrateur membre de ce comité lui est versée.

Pour l'exercice financier 2024, la rémunération globale versée aux administrateurs et membres externes de comités s'élève à 694 104 \$. Le montant global des dépenses et frais remboursés à ces derniers en vue de l'accomplissement de leurs fonctions totalise 31 587 \$.

Candidats et candidates

Élection de trois administrateurs ou administratrices

Lors de l'assemblée générale annuelle, trois administrateurs ou administratrices doivent se faire élire par les actionnaires, pour un mandat d'un an ou jusqu'à ce que la personne qui leur succédera soit élue ou nommée.

Les informations relatives au processus de mise en candidature ont été communiquées à l'ensemble des actionnaires en septembre 2024. Leurs candidatures pouvaient être déposées jusqu'au 28 octobre 2024.

Un scrutin secret sera tenu afin d'élire trois personnes parmi celles figurant ci-après.

Aperçu des profils

Les profils des candidats et des candidates sont disponibles sur capitalregional.com/AGA. L'information fournie par ces personnes a été adaptée aux fins de divulgation.

Dans un souci de saine gouvernance et compte tenu de l'importance de la fonction, le conseil d'administration considère qu'il est de sa responsabilité, pour ses intérêts, ceux de ses actionnaires et ceux de ses partenaires, d'identifier les trois candidatures pouvant apporter la meilleure contribution au conseil d'administration, **soit celles dont les numéros sont identifiés en vert.**



- 1 Marinella Ermacora, B. Inf., MBA, IAS.A**
Administratrice de sociétés
Sutton
4539 actions détenues
- 2 Shirley Marquis, MBA, PI. Fin., ASC**
Administratrice de sociétés
Terrebonne
342 actions détenues
- 3 Gilles Mourette, M. Sc., ASC**
Administrateur de sociétés
Hudson
311 actions détenues



- 4 Pierre Béliveau, CPA**
Administrateur, Groupe Dynacor
Longueuil
1784 actions détenues
- 5 André Campeau, B. Comm.**
Retraité
Laval
511 actions détenues
- 6 Julie Chagnon, MBA, ASC**
Présidente-directrice générale adjointe,
Corporation du Fort St-Jean
Saint-Jean-sur-Richelieu
5503 actions détenues
- 7 Lionel Elmalih, M. Sc.**
Administrateur de société
Côte-Saint-Luc
1491 actions détenues
- 8 Marie-Christine Ferland, B. Sc., MBA**
Directrice du développement des affaires,
Photon etc
Québec
1322 actions détenues



- 9 Christian Gariépy, CPA, LL. M.**
Directeur, Comptabilité et administration,
Optimum Groupe financier
Longueuil
544 actions détenues
- 10 Daniel Hannaburg, B.A.A.**
Retraité
Montréal
2833 actions détenues
- 11 Jean-Sébastien Jutras, B.A.A., Pl. Fin.**
Président, L'Astuce Formations et
Jutras Gestion de patrimoine
Québec
345 actions détenues
- 12 Jacqueline Khayat, B. Sc., MBA, DESS en gestion**
Présidente et fondatrice, Consultation Jackie Khayat
Laval
1105 actions détenues
- 13 Hugues Marceau, B. Ing., M. Sc.**
Président fondateur, Autonom
Montréal
343 actions détenues

Règlement 2025-1

modifiant le Règlement intérieur

Au cours des derniers mois, une révision du Règlement intérieur a été effectuée afin de mettre à jour les critères de qualification pour le poste d'administrateur et les règles de tutelle et de curatelle suivant certains changements législatifs. Le Règlement 2025-1 modifiant le Règlement intérieur reflète l'ensemble des modifications proposées et adoptées par le conseil d'administration de CRCO et est soumis à l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour ratification.

1. Le premier paragraphe de l'article 4.2 « Qualification » est remplacé par le suivant :

« Tout administrateur doit, pour être nommé ou élu à cette fonction et pour continuer à l'exercer, être âgé de dix-huit (18) ans ou plus, être actionnaire de la Société et n'être ni failli non libéré, ni une personne à qui une autorité compétente interdit l'exercice de cette fonction. Il ne doit pas être déclaré inapte par une autorité compétente ou être visé par un jugement prononçant l'ouverture d'une tutelle, homologuant un mandat de protection ou autorisant la représentation temporaire. Il doit de plus se conformer aux dispositions de la Loi, notamment celles relatives aux conflits d'intérêts. Il ne peut, non plus, avoir été déclaré coupable d'une infraction par une autorité compétente ou d'un acte criminel comportant fraude ou malhonnêteté. L'administrateur ne peut occuper des fonctions concurrentes aux activités de la Société qui sont incompatibles avec la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration peut déterminer tout autre critère de qualification en fonction du profil collectif recherché constitué notamment de critères de compétence et de représentativité. En vue de l'élection annuelle des administrateurs, les critères de qualification sont communiqués aux actionnaires conformément à l'article 4.3 du Règlement. »

2. L'article 4.9 « Vacance » est remplacé par le suivant :

« Devient automatiquement vacante la charge d'un administrateur qui : (i) a fait cession de ses biens ou devient insolvable; (ii) est déclaré inapte par une autorité compétente ou est visé par un jugement prononçant l'ouverture d'une tutelle, homologuant un mandat de protection ou autorisant la représentation temporaire; (iii) décède; (iv) donne sa démission par écrit; (v) est destitué; (vi) cesse d'être qualifié conformément à l'article 4.2 du Règlement; ou (vii) ne peut satisfaire aux exigences de l'organisme de réglementation auprès duquel la Société est inscrite. »

Pour prendre connaissance du Règlement intérieur actuel, consultez-le capitalregional.com/documentation. La mise à jour du Règlement intérieur sera disponible à compter du 28 mars 2025.



14 **Éric Martel, B. A., M. Sc.**

Directeur, Affaires coopératives et mutualistes,
Conseil québécois de la coopération et de la
mutualité
Beaumont
514 actions détenues

15 **Stéphane Messier, B. Ing., MBA**

Directeur des services techniques,
Chemtrade Logistics
Châteauguay
1700 actions détenues

16 **Jean-Louis Vaillancourt, B. Inf., PMP®**

Gestionnaire de projets TI
Montréal
1542 actions détenues

Sommaire

Le sommaire des états financiers est extrait des états financiers individuels audités au 31 décembre 2024. Les états financiers individuels audités complets, comprenant les notes et le rapport de l'auditeur indépendant, sont disponibles sur les sites Internet de CRCO (capitalregional.com) et de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Bilans

aux 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ordinaires en circulation et l'actif net par action ordinaire)

	2024 \$	2023 \$
Actif		
Investissements à impact économique québécois	1 905 412	1 842 169
Autres investissements	762 751	658 073
Immobilisations incorporelles	1 278	2 716
Impôts sur le bénéfice	45 695	38 841
Comptes débiteurs	17 695	24 605
Encaisse	9 609	35 305
	2 742 440	2 601 709
Passif		
Autres investissements - Engagements afférents à des titres vendus à découvert	4 079	15 435
Impôts sur le bénéfice	—	8 018
Comptes créditeurs	12 363	11 638
	16 442	35 091
Actif net	2 725 998	2 566 618
Nombre d'actions ordinaires en circulation	146 225 674	145 932 757
Actif net par action ordinaire	18,64	17,59

États du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le bénéfice net par action ordinaire)

	2024 \$	2023 \$
Produits		
Intérêts	57 208	50 038
Dividendes et distributions	34 562	67 875
Frais d'administration	309	191
	92 079	118 104
Gains (pertes) sur investissements		
Réalisés	5 942	76 990
Non réalisés	113 309	(92 976)
	119 251	(15 986)
Frais financiers	(4)	(788)
Total des produits nets et des gains (pertes) sur investissements	211 326	101 330
Charges opérationnelles		
Frais de gestion	30 897	28 500
Autres frais d'exploitation	11 203	11 692
Services aux actionnaires	10 692	12 085
	52 792	52 277
Bénéfice avant impôts	158 534	49 053
Impôts sur le bénéfice	4 992	4 426
Bénéfice net de l'exercice	153 542	44 627
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	144 474 623	146 297 232
Bénéfice net par action ordinaire	1,06	0,31

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Bernard Bolduc, B.A.A. Finance, IAS.A

Administrateur

(signé) Jean-Guy Senécal, FCPA

Administrateur

Conseil d'administration

Bernard Bolduc, B.A.A. Finance, IAS.A ⁽¹⁾

Président du conseil
Président, Altrum

Anne-Marie Renaud, B. Sc., IAS.A, CEC, PCC ⁽⁵⁾

Vice-présidente du conseil
Administratrice de sociétés et coach de direction

Jean-Guy Senécal, FCPA ^{(2) (3) (5)}

Secrétaire du conseil
Administrateur de sociétés

Linda Labbé, CPA ^{(1) (4)}

Administratrice, Relations
avec le Mouvement Desjardins
Administratrice de sociétés

Charles Auger, B.A.A. Finance ^{(2) (6)}

Vice-président, Opérations
Chocolats Favoris

Alexandra Champagne, LL. B.

Avocate et administratrice de sociétés

Éric Charron, B.A.A. Finance, Adm. A., Pl. Fin. ⁽⁴⁾

Directeur général, Caisse Desjardins de Gatineau

René Delsanne, M. Sc., FICA, CFA ^{(2) (4)}

Président,
Delsanne conseil

Annie Demers, CPA ^{(1)**}

Conseillère en performance et transformation
organisationnelle
Ville de Québec

Soud Elmallem, B.A.A., IAS.A ⁽⁶⁾

Associée exécutive, 6temik

Marinella Ermacora, B. Inf., MBA, IAS.A ^{(1) (2)*}

Administratrice de sociétés

Gilles Mourette, M. Sc., ASC ^{(4) (6)*}

Administrateur de sociétés

Louis Roy, B.A.A., MBA, DAE ⁽¹⁾

Directeur des solutions transactionnelles
et des projets spéciaux
Revenu Québec

Membre du comité

⁽¹⁾ de gouvernance et des ressources humaines

⁽²⁾ d'audit et de gestion des risques

⁽³⁾ d'évaluation de portefeuilles

⁽⁴⁾ de gestion des actifs financiers

⁽⁵⁾ d'investissement Capital de développement

⁽⁶⁾ d'investissement Capital de risque

* Sortant ou sortante de charge et rééligible à l'assemblée générale annuelle

** Sortante de charge

Tous les membres du conseil d'administration sont nommés ou élus chaque année, conformément à la *Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins* et au Règlement intérieur de CRCD.



Desjardins
Capital régional
et coopératif

2, Complexe Desjardins, bureau 1717
C.P. 760, succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Tél. : 1 888 522-3222
capital.regional@desjardins.com
capitalregional.com

Pour obtenir sans frais le
rapport financier de CRCD,

consultez les sites
capitalregional.com
ou **www.sedarplus.com**

ou retournez cette
carte-réponse en cochant
les cases appropriées.



Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



Carte-réponse

Je désire recevoir un exemplaire imprimé du ou des documents suivants :

- Rapport financier annuel au 31 décembre 2024
- Rapport financier intermédiaire au 30 juin 2025
- En français En anglais
- Version papier Version numérique

Le rapport financier comprend :

- le rapport de gestion;
- les états financiers audités individuels incluant les notes;
- le relevé du coût des investissements à impact économique québécois;
- le relevé des autres investissements;
- le répertoire de la quote-part des investissements au coût effectués par des fonds spécialisés et partenaires.

À remplir en caractères d'imprimerie

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville :

Province : Code postal :

Numéro de téléphone :

- Je désire recevoir les documents par courriel uniquement.

Courriel :

Retournez ce coupon-réponse à :



2, Complexe Desjardins, bureau 1717
C.P. 760, succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8